

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 30 JAN 2024

DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 24 - - 036 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE DIRECTEUR GENERAL  
DE L'AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT DE L'ETAT  
-----

**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi et d'une enquête de moralité,  
le candidat dont le nom suit, est déclaré admis par ordre

de merite au test de recrutement d'un (01) Reprographe pour le compte  
d'un Etablissement Public, session 2023.

Il s'agit :

**REPROGRAPHES**

**ADMIS**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE-CODE-CENTRE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	OUEDRAOGO ASSIA	000109-269-03	B9041483	08/02/00

Arrêté la présente liste à 1 admis.

**LISTE D'ATTENTE**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE-CODE-CENTRE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	SAWADOGO ISSOUFOU	000341-269-03	B18436065	20/03/95
2°	NEYA BELI	000324-269-03	B12789974	31/12/94
3°	KABORE LAMINE	000159-269-03	B12134004	26/06/97

Arrêté la présente liste à 3 nom(s).

Le Directeur Général

**Samson TRAORE** \*

Chevalier de l'Ordre du Mérite  
de l'Administration et du Travail